

## Lancement de l'appel à projets "Fonds mobilités actives - Continuités cyclables" : Collectivités, une opportunité de financer vos projets !



**Annoncé lors du lancement du plan vélo le 14 septembre dernier, le premier appel à projet national "Fonds mobilités actives - Continuités cyclables" visant à résorber les coupures, particulièrement celles créées par de grandes infrastructures de transports (rocares urbaines, voies ferrées, etc.), a été lancé officiellement le 13 décembre 2018. La prolongation du programme Alvéole apportera quant à elle une solution pour garantir un stationnement sécurisé.**

Un an jour pour jour après l'annonce d'un plan vélo "sincère, structuré et financé", la ministre en charge des Transports Elisabeth Borne a annoncé ce 13 décembre 2018 le lancement de l'appel à projets « *Fonds mobilités actives - Continuités cyclables* »<sup>(1)</sup> visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires.

Pour le Gouvernement, "il s'agit ainsi de relier dans de bonnes conditions des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux."

Ainsi, avec la Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L - 100 millions d'euros par an) et l'appel à projets lancé hier (qui va contribuer à un volume d'investissement vélo pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros pour cette première année), ce sont plus de 300 millions d'euros de projets qui pourraient voir le jour dès 2019.

L'annonce de cet appel à projets devant l'Association des Maires de France (AMF) envoie un signal fort aux collectivités : le manque de moyens financiers ne doit plus être un alibi pour refuser de réaliser des infrastructures cyclables. Argument trop souvent opposé aux membres du réseau FUB.

Un premier relevé est prévu mi avril 2019 et un second fin juin 2019.

Les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là, puisque la ministre a mentionné la prolongation prochaine du programme Alvéole, qui permettra de financer via les Certificats d'économies d'énergie (CEE) 30 000 places de stationnement vélo, notamment dans l'habitat social, les services publics, les pôles d'intermodalité et les établissements scolaires, et également financer la formation de près de 20 000 usagers à la mobilité à vélo. C'est plus de 20 millions d'euros supplémentaires qui seront mobilisés dès début 2019.

*"Nous travaillons avec les acteurs de l'écosystème vélo pour soutenir les projets dans tous les territoires dans le cadre des dispositifs de certificats d'énergie, par exemple avec l'objectif d'élargir le programme Alvéole. Il permettrait la mise en place d'emplacements vélos sécurisés auprès du parc social mais également auprès des établissements d'enseignement, en voirie et à proximité des gares, avec l'objectif de mettre en place de 30 000 nouveaux emplacements vélos équipés et/ou sécurisés d'ici fin 2020."*

Extrait du discours d'Elisabeth Borne, ministre des Transports

La FUB a lancé son Guide "Plan vélo : mode d'emploi"<sup>(2)</sup>, à destination de tous, pour accompagner le développement de l'accessibilité du vélo dans tous les territoires et faciliter la co-construction du « système vélo » (voir annexe). Avec son partenaire technique ROZO et grâce à son réseau d'associations membres, la FUB se tient à disposition des collectivités pour les accompagner dans la constitution des dossiers de candidature à l'appel à projets, afin que la transition cyclable à laquelle aspirent tant de citoyens, y compris dans le rural et le périurbain, devienne rapidement une réalité.

Notes :

<sup>(1)</sup> Retrouvez le cahier des charges en téléchargement sur le site du ministère des Transports.

<sup>(2)</sup> Ce thème sera également décliné lors de la Journée d'études annuelle de la FUB le 10 mai 2019.

Communiqué



## Notre Guide "Plan vélo : mode d'emploi"

A chaque acteur de s'engager et de travailler pour que les annonces du 14 septembre 2018 sur le plan vélo deviennent réalité !

Consultez sans tarder le Guide "Plan vélo : mode d'emploi" à destination de tous les publics : collectivité, citoyen.ne engagé.e, parlementaire convaincu.e du vélo, responsable d'établissement scolaire, employeur, bailleur, professionnel du cycle.

[Commander des exemplaires papier.](#)  
[Télécharger le document.](#)

Communiqué

### Contacts presse >

#### **FUB :**

Olivier Schneider  
Président  
Tél. 06 16 09 12 29  
[o.schneider@fub.fr](mailto:o.schneider@fub.fr)

Perrine Burner  
Chargée de communication  
Tél. 03 88 76 70 86  
[p.burner@fub.fr](mailto:p.burner@fub.fr)

Clémence Pascal  
Chargée de mission Alvéole  
Tél. 03 88 75 72 85  
[c.pascal@fub.fr](mailto:c.pascal@fub.fr)

#### **ROZO :**

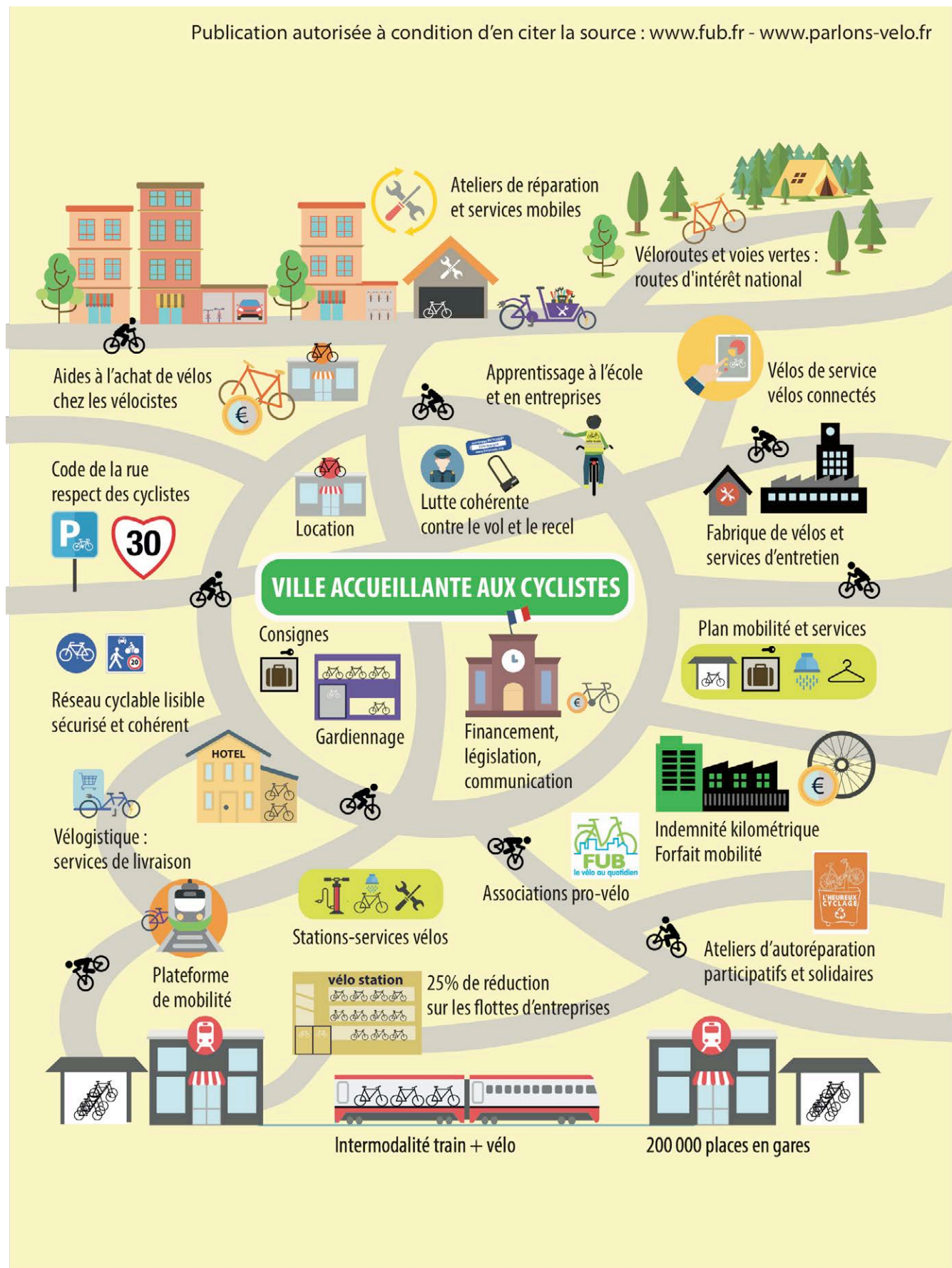
Marie Deneck  
Chef de projet Energie  
Tél. 04 37 24 77 74  
[m.deneck@rozo.fr](mailto:m.deneck@rozo.fr)

Virginie Feuillu  
Chef de projet Energie  
Tél. 04 37 24 23 28  
[v.feuilleu@rozo.fr](mailto:v.feuilleu@rozo.fr)

Maxime Frodefond  
Chef de projet Energie  
Tél. 01 42 49 24 98  
[m.frodefond@rozo.fr](mailto:m.frodefond@rozo.fr)

# Annexe : Vers un système vélo efficace et financé

Publication autorisée à condition d'en citer la source : [www.fub.fr](http://www.fub.fr) - [www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr)



Source : Guide FUB « Plan vélo : mode d'emploi »

**Ingénierie  
Schéma local vélo  
Etudes**

**APPEL À PROJETS :  
DÉCEMBRE 2018**



APPEL À PROJETS  
« VÉLO ET TERRITOIRES »



**Études et services vélo  
pour collectivités < 250 000 habitants**



**Les CEE financent à 60%**

**- STATIONNEMENT  
- APPRENTISSAGE**

PROGRAMME  
CEE ALVÉOLE



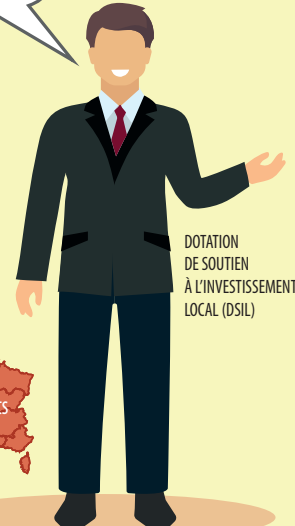
FONDS NATIONAL  
MOBILITÉS  
ACTIVES



**AXES STRUCTURANTS  
POINTS NOIRS**

**50 millions € / an  
pendant 7 ans**

**DSIL** Pistes cyclables,  
services vélo,  
gares...



DOTATION  
DE SOUTIEN  
À L'INVESTISSEMENT  
LOCAL (DSIL)



**100 millions € / an  
pour les projets vélo  
et les plateformes de mobilité**

**Qui finance quoi**

